



SANTÉ]

SFR débranche une antenne-relais située dans une école

La commune de Ruitz dans le Pas-de-Calais demandait le démantèlement d'une antenne-relais dans un établissement scolaire. L'opérateur a suspendu son fonctionnement.

Arnaud Devillard , 01net., le 30/11/2005 à 18h20

C'est « *dans un souci d'apaisement* », dicit un communiqué publié le 29 novembre, que SFR a décidé d'interrompre les émissions de l'une de ses antennes-relais, dans le Nord-Pas-de-Calais. Placée depuis octobre 1998 dans la cour d'une école du village de Ruitz (1600 habitants), l'antenne suscitait une grande inquiétude depuis que deux élèves de 4 et 6 ans avaient été atteints par un cancer. Devant l'emballement médiatique qui se profilait, l'opérateur a décidé de la suspension des émissions. Elle est effective depuis ce mercredi 30 novembre à midi, constatée sur place en présence de l'opérateur et d'un huissier.

Mais l'affaire ne se termine pas là. Une pétition lancée par les parents d'élèves depuis ce week-end demande bien l'arrêt des émissions, mais aussi, dans un deuxième temps, le démantèlement et, à terme, la disparition pure et simple de toute antenne-relais dans le village de Ruitz. En fait, Ruitz ne rend par formellement l'installation de SFR responsable des cas de cancer sur les deux enfants. La pétition invoque le « *principe de précaution* ». Selon ses organisateurs, les résultats contradictoires des études réalisées jusque-là sur la nocivité de ces antennes ne permettent pas d'affirmer quoi que ce soit en la matière.

lancement d'une enquête sanitaire

De son côté, si SFR a préféré éviter toute polémique en arrêtant rapidement le fonctionnement de son installation, il tient à rappeler dans son communiqué que « *les autorités sanitaires, tant en France qu'à l'étranger, écartent l'hypothèse de risques pour la santé des populations vivant à proximité des antennes relais* ». Et s'il déclare vouloir continuer à discuter avec la mairie, c'est pour « *trouver une solution pour rétablir le fonctionnement normal du service de téléphonie mobile sur la commune* ».

L'antenne sera en tout cas remise en service lundi 5 décembre, le temps d'effectuer des mesures de rayonnement des émissions. Quant aux pouvoirs publics, le sous-préfet a promis aux habitants de Ruitz le lancement d'une enquête sanitaire. Celle-ci devrait prendre au moins un an. Mais les associations Priartem et Agir pour l'environnement, qui soutiennent les parents d'élèves de Ruitz, demandent dans un communiqué « *le démontage immédiat de l'antenne-relais, sans attendre les résultats* ». Les deux associations s'étaient engagées dans une affaire similaire en 2002, à Saint-Cyr L'Ecole. Elles avaient dénoncé la méthodologie de l'enquête sanitaire qui en avait découlé.